

Controverse

Réhabilitation de la Langue des Signes

Depuis le début des années 1980, la LS est en voie de réhabilitation dans nos contrées. Réhabilitation... pourquoi ce mot ? N'est-elle pas le moyen privilégié de communication entre les sourds ? N'est-elle pas universelle, ou presque ? Reconnue par toutes et tous ? Utilisée dans l'enseignement des sourds ?

Réhabilitation, oui, parce que pour son plus grand malheur, puis pour le malheur de tous, elle fut interdite officiellement lors du trop fameux *Congrès de Milan*, en l'an de disgrâce 1880. Pour qui s'approche un tant soit peu du monde des sourds, il va en entendre parler, de ce congrès ! S'il cristallise une obsession, c'est parce qu'il symbolise toute la répression possible des entendants vis-à-vis des sourds¹⁰⁶.

Pour eux, c'est quelque chose d'équivalent au mur de Berlin pour les Allemands, ou Waterloo pour Napoléon, ou la nuit de Saint-

¹⁰⁶ « Les ministres de l'éducation de l'époque, en Europe, mais aussi en Russie et aux États-Unis, s'étaient aussitôt appuyés sur ce congrès de spécialistes entendants pour proscrire, dans les institutions, la seule langue dans laquelle les sourds pouvaient communiquer entre eux, la langue des signes. Un Diktat totalitaire d'une incroyable cruauté. » J. Gremion, In *La planète des Sourds*, p. 18.

Barthélemy pour les Protestants, ou Auschwitz pour les Juifs, ou encore le cirque romain pour les premiers chrétiens. C'est un traumatisme dur, blessant : leur langue, leurs signes ont été marqués du sceau de l'infamie. On les a amoindris, effacés, abolis.

La résolution, adoptée par la quasi-unanimité des participants (tous entendants) déclarait : *Étant donné la supériorité incontestable de la parole sur les gestes pour la réintégration des sourds dans la société et dans l'apprentissage de la langue, on devrait préférer la méthode orale aux gestes.*

En cette fin du XIX^e siècle, où l'on voyait poindre la technique toute puissante, on a jeté quelque chose d'allure sale, vieille. La Langue des Signes nous reliait dangereusement au singe : entre signe et singe, seul le 'n' change de place... Il fallait effacer ces archaïsmes simiesques pour se glisser dans les promesses si belles et si flatteuses de l'oralisme.

Un des grands promoteurs de l'oralisme fût Alexander Graham Bell, célèbre par son invention du téléphone. Il l'avait mis au point en premier lieu pour aider les sourds. Ingénieur, donc intéressé par des précisions mathématiques, influencé par l'eugénisme qui prônait l'amélioration de l'humanité (humanité dont la meilleure part était cependant représentée par la race blanche...), il s'inquiétait de la reproduction de gens considérés comme défectueux. Pour lui, il était malvenu de grouper les sourds dans des écoles spécialisées, ce qui avait pour effet de les isoler de la société, mais surtout de favoriser des mariages entre sourds et propager leur malformation physique. Il suspectait qu'à terme, une variété « Sourde de la Race Humaine » puisse se former.

Voyons maintenant quels ont été les effets de la résolution du congrès de Milan.

Pour les Français, cela s'est traduit par le remplacement graduel des enseignants sourds qui avaient charge de classe dans les écoles pour sourds. Ils furent progressivement remerciés et remplacés par des professeurs entendants. Avec, à la clé, une tendance nettement

oraliste, dans une systématique cruelle. Elle a, c'est le moins que l'on puisse dire, très mal passé auprès de la communauté sourde¹⁰⁷.

Pour les Italiens, cela n'a visiblement pas changé grand-chose : les écoles étaient déjà fortement teintées d'oralisme, et c'est en bonne partie sur l'instigation italienne que la LS a été proscrite.

Pour les Allemands, cela n'a également pas changé grand-chose. Ils avaient toujours fortement poussé à l'oralisme avec un certain succès, dû au fait que l'allemand se lit mieux sur les lèvres que d'autres langues.

Pour les Américains, qui apprécient le libéralisme, il y a continuité : des écoles oralistes, des écoles « combinées » (éducation orale jusqu'à environ 12 ans, puis combinaison avec signes) qui s'affrontent en présentant chacune leurs résultats, meilleurs que ceux de la partie adverse, comme il se doit. On peut s'étonner que la vague oraliste n'ait pas submergé les USA comme l'Europe, d'autant plus que Bell y résidait et était très influent, mais d'autres personnalités, tel Edward Miner Gallaudet, président du Gallaudet College, ont également influencé l'opinion.

Le fils du fondateur de la seule université pour sourds a eu une attitude bien plus pragmatique que la plupart de ses pairs. Il préconisait aussi l'articulation et non pas la LS seule, telle qu'elle avait été mise sur pied par son père et Laurent Clerc, instituteur pour sourds, sourd lui-même. Selon lui, il ne fallait pas abandonner la LS pour la méthode orale pure, mais utiliser une combinaison efficace. Même si aux yeux de défenseurs de la LS il a passé pour un traître, c'est cependant grâce à lui que les signes ont été conservés dans nombre d'écoles américaines.

Mais après le congrès de Milan, la marque infamante a été apportée, elle en est devenue indélébile. Depuis, la LS est restée en marge, pratiquée entre sourds, et non plus par les enseignants ; du moins, officiellement.

¹⁰⁷ « Les blancs n'avaient pas eu l'idée d'arracher la peau des Noirs », in *La planète des Sourds*.

À la fin des années soixante-dix, la LS revient en force, portée par un puissant courant provenant des USA. Il prend appui en France et se développe rapidement. Alfredo Corrado, sourd, vient de *Gallaudet University* et débarque à Paris. Il met sur pied une intense activité culturelle : pièces de théâtre, ateliers de LS, ateliers d'expression et de communication, formations de professeurs sourds. En 1977, une circulaire du Ministère de la santé abroge l'interdit du congrès de Milan, en ces termes : *Après une certaine d'années, la langue des signes n'est plus stigmatisée comme une tare ou un handicap*¹⁰⁸.

La LS, fée aux clés d'or

Ainsi commence un puissant « retour de balancier » ! Ces termes sont souvent utilisés pour décrire le retour en force de la LS : ils expriment particulièrement bien l'instabilité qui règne entre les courants de pensée excessifs qui sont tout pour l'oral ou tout pour le signe, le côté transitoire de l'engouement que ce soit pour une doctrine ou une autre. De handicap honni, elle devient la fée qui détient les clés d'or pour éduquer les sourds. Tout converge : des études et des analyses montrent ses bienfaits par rapport à la situation existante.

Les sourds sont libérés, communiquent, apprennent, s'émancipent. Malheureusement aussi, par un militantisme soigneusement entretenu, et en partie à cause des prises de positions peu conciliantes, la LS veut maintenant être le moyen incontournable pour éduquer les enfants sourds. À partir de quel âge ?

*Les enfants sourds avec qui on n'a pas communiqué par signes dès leur plus tendre enfance souffrent d'un retard de développement. En effet, comment leur raconter des histoires, leur donner des explications, comment les faire accéder à des notions abstraites comme « hier », « plus tard », « peut-être » ?*¹⁰⁹

¹⁰⁸ J. Gremion, *ibid.* p. 237.

¹⁰⁹ In *Femina* N° 22 1995, *Je parle avec mes mains*, p. 23.

Ainsi s'exprime la mère d'Amanda. Retenons la première phrase, nous en reparlerons plus loin. Selon les initiants de cette méthode, quelles sont les alternatives, les voies à explorer ?

*Et, chez le sourd profond, seuls les Signes peuvent faire office de langage*¹¹⁰.

Nous sommes fixés. Ou, plus précisément, les parents qui découvrent la surdité de leur enfant, sont fixés. Notez en passant le 's' majuscule. Il montre non plus un outil, mais est le symbole d'un ensemble culturel.

Mais peut-on faire passer auprès des parents une telle exigence, soit abandonner l'idée que leur langue parlée puisse être un moyen de communication, sans compensation ? Impensable. Laisser les parents, potentiellement intéressés et d'accord avec le principe de baser une communication sur la LS, sans l'espoir de voir pour leur enfant un développement plus ample, prolongé ? Un développement qui mène à l'autonomie ? Un développement qui, finalement, correspond à leurs attentes et à leur fonction première de... parents ?

Le maître mot de cette compensation est le *bilinguisme*. L'idée fondamentale est la suivante : à partir d'un moyen de communication maîtrisé et connu, soit la LS, on greffe un second mode de communication, le français. Le linguiste neuchâtelois François Grosjean a étudié en détail les nécessités, les aspects et les implications de ce bilinguisme particulier. Particulier, car le résultat recherché, en tant que bilinguisme, l'est également : il est défini par *la LS de la communauté des sourds et la langue écrite de la majorité*. On fait donc l'impasse sur l'oral.

Nous l'avons vu plus haut, dans son intérêt et pour préserver ses chances d'appréciation d'un linguiste, la LS possède toutes les caractéristiques d'une vraie langue. Par des recherches effectuées aux USA sur la langue des signes américaine (ASL), conduites dès les années 1960 par William Stokoe et plus tard par Ursula Bellugi, on sait qu'elle

¹¹⁰ O. Sacks, In *Des yeux pour entendre*, p. 56.

est décomposable en unités de base, nommées les chérèmes. On en dénombre 55 pour l'ASL. Ces unités sont le regroupement de :

- 12 emplacements de la (les) main(s), les « tab » (tabulateurs) ;
- 19 configurations de la (les) main(s) : poing, doigts écartés, main plate... les « dez » (désignateurs) ;
- 24 mouvements de la (des) main(s) et leur orientation, les « sig » (signes).

Ils correspondent aux premiers découpages du langage parlé, avec ce que sont les phonèmes¹¹¹ au français, eux-mêmes faits de traits acoustiques. Par cette analyse fine de la LS, on retrouve la « double articulation » chère aux linguistes : la première assemble les traits acoustiques en phonèmes, et la seconde, l'addition de phonèmes qui constituent les mots.

Doublement articulé ?

Pour les linguistes, une langue doit être doublement articulée pour être considérée comme telle. Avec les signes et leur décomposition en chérèmes, la LS est doublement articulée. On peut penser que les défenseurs de la LS (en tant que langue) ont eu chaud... Cependant, même si cette réflexion ne change rien au mérite de la LS, on peut se demander si un langage doit être absolument doublement articulé ?

D'après Pierre Oléron, il n'en est rien. Pour lui, la condition nécessaire et suffisante est que le langage permette d'échanger de l'information de la manière la moins ambiguë possible.

Pour ma part, pris par ma passion et ma formation technique, je ne peux m'empêcher de tirer un parallèle avec les langages informatiques... Qui nous donnent un élément de réponse. Ils sont tous, par la force des choses et par rapport à l'Histoire, récents. Cependant tous traînent les mêmes boulets issus des hésitations de leurs définitions

¹¹¹ On dénombre entre 31 et 38 phonèmes en français, selon la région, le niveau social ou les générations.

initiales ; également, tous se targuent de répondre par une solution à un problème, avec plus ou moins de facilité. Ils sont constitués d'une liste de commandes et de branchements conditionnels selon tests, avec utilisation de mémoire. Ils sont imperméables aux non-initiés. En cela, ils ne se distinguent guère des autres langages. Ils possèdent un ensemble de règles très strictes, mais sont imparfaitement définis (il y a des zones d'ombre). Ils évoluent avec le temps selon les besoins des utilisateurs. Enfin, ils ont tous leurs inconditionnels et leurs détracteurs.

On ne peut pas distinguer de double articulation par rapport à leur implémentation. En effet, même si le codage des instructions s'écrit dans un fichier texte¹¹² et presque toujours en anglais, la moindre faute de frappe va générer une erreur, du genre «Syntax error». Chaque commande est unique, indéformable, indéclinable.

Malgré ce «handicap» qui leur aliène le terme de langage, les programmes informatiques transmettent et manipulent de l'information à haute dose. Ce ne serait donc pas un langage, selon la définition des linguistes. Cependant, on en a la preuve journalière, ça marche plutôt bien. N'aggravons pas notre cas au sujet de la double articulation...

Universalité de la LS

Si la LS peut, par une traduction directe du geste en langage parlé (LP) ressembler à du «petit nègre», c'est bien dû au fait de la traduction mot à mot, ou plus précisément, signe à mot. Donc, ce n'est en tous cas pas un critère valable pour juger de la qualité d'une langue en tant que telle. L'exercice, dans n'importe quelle langue, donnera un résultat semblable. Une traduction correcte doit tenir compte des grammaires

¹¹² Une tendance qui faiblit! Il existe une gamme de programmes «Visual». Le visuel en question sert souvent à la présentation; on trouve cependant des logiciels plus audacieux avec lesquels le chemin de l'information est câblé.

des langues respectives. Pour la LS, la grammaire n'est pas l'ordre des signes, mais bien leur position dans l'espace en trois dimensions. En y songeant au passage, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la pertinence des efforts pour apprendre le français courant, qu'il soit écrit ou parlé, par le biais du français signé...

Une affirmation des sourds pratiquant la LS est qu'elle est universelle. Un sourd LS qui rencontre un autre sourd LS d'une contrée éloignée n'a aucun problème pour se mettre à communiquer et en deux – trois jours, le tour est joué. Ainsi s'exprime l'actrice sourde et égyptienne de la communauté sourde, Emmanuelle Laborit :

Ce ne sont pas les mêmes langues et, pour un même mot, les signes sont parfois extrêmement différents. On utilise alors les « codes gestuels ». Et par la force des choses, les sourds sont très doués pour tout ce qui est visuel. Ils comprennent immédiatement. C'est pourquoi la communication entre sourds de différents pays est facile.

Cependant, ceux qui fréquentent assidûment la communauté sourde savent que ce n'est pas si simple. À propos d'un cours au centre culturel des sourds, une participante en explique la difficulté due à la LS anglaise ; pour se faire comprendre, les « orateurs » avaient utilisé les signes internationaux. Elle dit :

En Angleterre, des recherches linguistiques ont montré que la « Langue des signes internationale » ne constitue pas une vraie langue, car elle ne correspond pas aux critères linguistiques nécessaires pour être définie comme langue. Il est donc compréhensible qu'on ne puisse pas communiquer de manière approfondie avec un moyen non linguistique, en particulier sur le contenu d'un cours ou d'une conférence sur l'éducation bilingue ! La langue des signes américaine (ASL) serait à l'avenir la langue à utiliser dans les congrès ou les réunions internationales comme c'est déjà le cas pour les entendants [...]»¹¹³.

Au départ, lorsque nous avons appris la LS pour communiquer avec Robin, Monique et moi avons été effarés d'apprendre qu'il y

¹¹³ In *Sourd aujourd'hui*, octobre 1997.

avait une LS de Fribourg, une LS de Moudon, une LS de Genève... À notre interrogation, on nous a répondu qu'il fallait assimiler ces différences à un « accent » local. Cependant, la gêne est plus profonde, si j'en juge le témoignage d'un jeune sourd qui parle avec le pasteur de sa communauté, également sourd lui-même : *Quand je viens à ton sermon, je me sens dérouté en te voyant prêcher. Oui, bien sûr, tu utilises pas mal de signes vieillots ; tu t'exprimes dans le dialecte de Moudon que j'ai complètement oublié et que je ne comprends plus. Je suis obligé de demander à F. de me traduire ton sermon ! Hélas, tu ne possèdes pas encore la langue des signes [...]*¹¹⁴.

En aucun cas, on ne peut critiquer le fait qu'il y ait des dialectes. La faute en est bien imputable aux entendants, qui, en refusant de laisser la LS aux sourds, ont favorisé cet éclatement. Par contre, on se rend bien compte par ces témoignages qu'il existe plusieurs LS, qu'elles ne sont pas immédiates à l'esprit. En fait, ce sont des vraies langues... Lorsqu'on n'en connaît pas une variante, on ne peut pas la comprendre simplement par le fait de pratiquer « la » LS. Il y en a plusieurs versions, c'est un fait avéré. L'universalité de la LS est une fable. Elle est comme une autre langue, pour ses qualités, mais aussi pour ses défauts.

Les limites de la LS

Si l'on résume les considérations sur la LS, on en retiendra que c'est une vraie langue, qui supporte une réelle traduction bidirectionnelle. Elle est suffisante pour faire passer de l'information dont les humains ont besoin. Malgré son histoire chahutée, elle est surtout une victime, victime de ne pas ressembler aux moult langages parlés de la planète. Ces dernières années, elle est recréée, consolidée. Elle court sur le vaste monde et réunit tous les sourds. On peut l'apprendre et

¹¹⁴ In *Communauté*, N° 4/96.

l'enseigner. La LS est une langue complète et acceptée en tant que telle par le gotha des linguistes.

Mais... quelles sont les objections que l'on peut malgré tout relever pour affirmer qu'elle est insuffisante dans l'éducation d'un enfant sourd ? Quelles sont ses limites et ses faiblesses par rapport aux langues conventionnelles, les langues parlées ? Quelles sont surtout, et c'est le thème central de la question dans cet ouvrage, ses limites, à prendre en compte dans un but éducatif qui prétend donner une autonomie complète à l'enfant sourd ?

1. Sa richesse est importante, et son application difficile pour l'entendant. Des années de pratique intensive sont nécessaires pour la maîtriser, malgré son vocabulaire de 2000 à 3000 termes qui semble pauvre vis-à-vis des 50000 mots du Larousse. Une partie est compensée par la modulation du signe pour exprimer une gamme de variations. La dactylogogie est un complément indispensable pour exprimer les noms, les noms propres, les sigles.
2. Son apprentissage est long et laborieux : 3 à 6 ans sont la norme, aux prix d'un effort soutenu. Pour des parents pressés par le temps, qui doivent établir rapidement une communication efficace avec l'enfant, cet obstacle n'est pas le moindre. Cependant, comme l'enfant construit son langage, l'apprentissage peut se faire en parallèle autant pour les parents que pour l'enfant.
3. Il n'y a pas de support écrit. Une tentative de faire de la LS écrite a déjà été menée sans succès auprès des intéressés : les sourds. Ils n'y croient pas, et sans leur acceptation, cela restera un pur exercice de style. Le support écrit est donc obligatoirement issu du français, la langue parlée... Sinon, comment lire les sous-titres de la TV, correspondre sur Internet ? La communauté des sourds est marquée par la restriction d'information et, plus grave, de mémoire... Ce manque peut être partiellement compensé par l'enregistrement vidéo.
4. Les enseignants spécialisés ne la pratiquent pas couramment et suffisamment bien pour que l'enfant en bénéficie pleinement. L'appel à des enseignants sourds peut en partie améliorer la situation.

5. La transmission pose un problème, bien que pas forcément insurmontable. Même si, par l'évolution de la technique on est en droit d'espérer d'ici quelques années un équipement standard permettant de translater des images, suffisamment comprimées pour passer par un réseau téléphonique à haut débit. Ceci permettrait à deux signeurs de se «visiophoner» à un coût comparable à une conversation téléphonique¹¹⁵. Le fax permet une transmission de dessins, mais avouons-le, bien lente et peu interactive. Les SMS – Short Message System – même s'ils sont très populaires auprès des sourds sont également lents. L'instrument du moment permettant une liaison interactive reste le «chat» via Internet. Mais il faut impérativement savoir... lire, écrire et dactylographier !

Enfin, le dernier argument peut être, selon le point de vue où l'on se place, rédhibitoire ou sans objet :

6. La pratique de la LS avec l'enfant défavorise l'apprentissage du français et de la production de la parole.

Ce dernier point est de loin le plus délicat, dangereux et le plus difficile à cerner. Pour les partisans inconditionnels de la LS, il est sans objet, puisque, selon eux, il est parfaitement inutile d'apprendre à parler à un sourd. Son langage est la LS, et non pas la langue parlée.

En fait, cette supposition numéro 6 est une mise en cause d'une forme d'éducation, avec tous les pièges qu'elle comporte. Elle met également le doigt sur les effets plus ou moins directs d'une culture ; il faudra faire la part des choses. Elle est très difficile à mettre en évidence. Même une étude bien menée sur le sujet peut facilement être entachée d'un biais¹¹⁶.

¹¹⁵ Un inconvénient reste à signaler: la compression d'images pour des séquences animées se base sur la transmission de la différence par rapport à l'image précédente. Puis, par un pas supplémentaire, une réduction de la définition. Le résultat est que les mouvements rapides seront flous. Le signeur devra ralentir son mouvement et changer de façon de signer pour être perçu.

¹¹⁶ Déformation de la statistique due à un procédé défectueux.

La part des choses

Il est déjà presque impossible de dissocier, dans un individu, la part due à l'éducation qu'il a reçue et celle de la ressource interne, innée; et, par là, de juger de la qualité d'une éducation. On ne peut faire qu'une évaluation statistique, portant sur un nombre important d'individus pour dégager une précision suffisante et que la démarche soit valable. Malheureusement, les critères pour juger de la qualité d'une éducation manquent, ou sont difficiles à apprécier.

On parle ici d'éducation plutôt que d'enseignement, car il s'agit de considérer l'issue d'un choix parental qui ne peut être qu'en accord avec le milieu scolaire et parascolaire. Même si le cas contraire est possible, on imagine sans peine que des philosophies antagonistes entre les parents et les enseignants conduisent sans autre à une diminution du développement potentiel de l'enfant, et un tel cas est à régler rapidement.

S'ils sont définis, les buts à atteindre par une éducation sont forcément placés haut; ils constituent une sorte d'idéal, auquel les enseignants s'efforcent de parvenir avec les élèves, mais en y arrivant de manière partielle. Ils ne peuvent donc guère faire office de critères; les résultats ne peuvent être que plus ou moins bien atteints; avec un degré de réussite qui est, en première approximation, inversement proportionnel aux exigences des examens de sélection.

Il est, hélas, presque impossible de comparer la qualité de deux enseignements concurrents autrement qu'au jugé: l'école vaudoise en est l'illustration. Après avoir changé («réformé» est le terme utilisé pour apparaître comme un modernisme dans un canton réformé) la méthode d'enseignement du français et des mathématiques, l'opinion générale est que le niveau obtenu par les élèves a baissé. Une nouvelle réforme a été acceptée en votation populaire après un vif débat, ce qui corrobore mon propos.

Si les objectifs étaient maintenus intacts, il devrait en résulter parmi les trois voies aux degrés de difficulté proposés, une modification de la proportion des élèves admis en fonction de l'enseigne-

ment, et en fonction des performances variables des élèves selon les années. La proportion a-t-elle changé? Pas du tout, car on ajuste le seuil d'admission en fonction de la répartition souhaitée...

Pour évaluer une instruction, les enseignants eux-mêmes ne sont pas des juges fiables. Leur travail consiste à amener leurs élèves à un degré supérieur. Au début de l'année scolaire, un enseignant accueille une classe qui *commence* le degré: pleins d'hésitations et d'inévitables lacunes par rapport aux élèves qu'il vient de quitter. Ils paraissent moins performants que ceux de la classe précédente, qui viennent de terminer le cycle, alors que... ce sont globalement les mêmes, à deux ans près.

Les partisans de l'utilisation exclusive de la LS sont convaincus que le temps nécessaire à l'enfant sourd pour apprendre à parler est un gaspillage qui conduit inévitablement à d'autres manques, d'autres retards. Ils sont persuadés que ce temps pourrait être utile à l'acquisition d'une autre branche.

J'ai gardé pour la fin l'effet le plus préjudiciable de l'oralisme qu'aient distingué nos enquêteurs. Étant donné que les élèves ne comprennent pas la majorité de ce que dit leur instituteur et qu'ils passent beaucoup de temps à apprendre à parler, ils n'acquièrent pas grand chose et n'ont donc qu'un piètre niveau d'éducation¹¹⁷.

C'est un argument extrêmement important. Il s'agit, si l'on a une démarche (du moins en partie) oraliste, de démontrer qu'il n'en est rien.

D'abord, de quel oralisme parle-t-on dans ce genre de constatations? De la méthode audio-orale qui consiste à stimuler le développement de parole sans autre aide, en excluant notamment l'aide de signes. C'est le plus sûr moyen de laisser des sourds dans la nuit. En 1978, Conrad étudie le niveau de lecture atteint par des enfants sourds profonds anglais. C'est un désastre: en fin de scolarité – soit à 16 ans – ils ont un niveau moyen égal aux enfants entendants de 6-7 ans; 15% ont le niveau équivalent aux entendants de 10 ans et aucun n'avait le

¹¹⁷ Harlan Lane, in *Quand l'esprit entend*, p. 299.

niveau de 16 ans, soit celui de leur âge physique. Inutile d'être docteur en linguistique pour prédire la suite démontrée par ce constat : aucun élève aussi motivé soit-il n'arrivera à rattraper un tel retard.

Bilinguisme

Et le bilinguisme, est-il une réponse appropriée ? Après l'échec quasi total de l'oralisme pur, il était relativement facile pour une autre politique de prise en charge de sourds, d'occuper le terrain avec quelques chances de succès. Ainsi, le bilinguisme, que nous avons évoqué plus haut est appliqué comme nouvelle politique d'éducation des enfants sourds.

Danielle Bouvet, orthophoniste à Paris, est une pionnière. Elle obtient des résultats encourageants par le bilinguisme et les publie (1979). Les constatations qu'elle fait sont partagées par d'autres, qui se lancent dans cette voie. Par exemple, LS et français écrit est la méthode employée de manière forte et sans autre remise en question à Genève. L'école intégrée de Bruxelles applique le bilinguisme plus soupagement : le moyen de communication est le français signé (FS), mais on conserve l'oralisme, notamment par l'utilisation de la verbo-tonale et surtout, du LPC ; on essaie d'impliquer plus fortement les parents.

Comme le bilinguisme puise dans le français signé et dans la LS ses moyens de communication, il obtient de facto l'aval des Sourds qui ne demandaient que cela pour faire reconnaître – enfin – de manière officielle la LS. Danielle Bouvet explique la nuance de l'utilisation entre FS et LS en ces termes :

Le FS est un pont de communication entre la personne sourde et la personne entendante, puisque le FS est un mélange des deux langues (le français et la LS) par lequel les parents entendants communiquent et vivent à part entière avec leur enfant sourd. La famille de l'enfant sourd est un univers où sourd et entendants vivent sous un même toit. Les langues respectives se mélangent donc pour répondre aux besoins de chacun, sourd ou entendant, inclus ensemble dans le

*processus de la communication. Ainsi, les parents ne sont pas privés de leur rôle de parents.*¹¹⁸

Dès lors, les sourds ont au moins un moyen reconnu de s'exprimer, utilisable facilement pour eux.

Malheureusement, cette méthode n'est jugée qu'à l'aune de ce qu'elle procure par rapport à l'odieux audio-oralisme. Danielle Bouvet, qui a certes obtenu d'excellents résultats, surattribue les bienfaits du bilinguisme (en fait, du français signé) en définissant que ce mode de communication est la langue maternelle de l'enfant sourd. Pour elle, l'apprentissage de la langue orale par l'enfant sourd reste une prouesse, donc on ne s'afflige pas outre mesure si l'enfant ne maîtrise pas bien la grammaire et la langue parlée : c'est normal. Au moins, avec le bilinguisme, les élèves ont une langue : le FS et plus tard, la LS, vecteur principal, culturel et fondement de leur communauté.

Le modèle suédois est une réalisation puriste, sans la moindre concession à des doutes quant aux bienfaits du bilinguisme. Seule la LS (suédoise) est utilisée, le suédois signé – équivalent au français signé – ne l'est plus ; tout est basé sur la LS seule. Elle est officiellement déclarée comme première langue pour les sourds par le Parlement en 1981, le suédois étant la seconde. Son usage par les parents est fortement encouragé ; ils peuvent même obtenir un congé de six mois pour l'apprendre de manière intensive. Les enseignants sont soit sourds, soit reçoivent une formation spécifique en LS sur deux ans. Les petits sourds, à l'âge de leur scolarité, sont dirigés vers un des cinq internats du pays, et ils y résideront la semaine. Au cours de leurs dix ans de scolarité, ils reçoivent au moins 1300 heures d'enseignement en LS. Voici les résultats, décrits par un défenseur de la LS :

À la sortie du gymnase, pratiquement tous les élèves savent lire et écrire correctement. Lorsque des Sourds passent un examen de suédois appris en seconde langue (comme les immigrants entendants, qui apprennent le suédois en seconde langue), ils obtiennent des résultats équivalents.

¹¹⁸ D. Bouvet, in *L'enfant sourd, un être de langage*, p. 67.

Et chez nous, quels sont les résultats du bilinguisme ? Une diminution des objectifs en ce qui concerne la langue parlée par rapport à l'enfant entendant est toujours la règle. Dès le départ, les problèmes surviennent. Ainsi, à l'école de Montbrillant à Genève : *Nous n'appliquons pas le programme officiel de français, puisqu'il est basé sur l'étude et l'analyse d'une langue acquise ; alors que c'est en la lisant et en l'écrivant entre autres choses, que les enfants sourds apprennent le français.* À la fin de la scolarité, les élèves sourds auront des compétences en langue parlée ; mais seront-elles suffisantes pour une autonomie relative ? Suffisantes pour s'exprimer, s'informer, rédiger un courrier ? Quand je dis « compétences », c'est à dessein. Car, lorsqu'on parle de bilinguisme, il faut savoir quelle est la qualité de la seconde langue – ici, du français. Seulement par l'écrit ? Savoir reconnaître des mots ? Pouvoir formuler une phrase correcte ? S'exprimer de manière fonctionnelle ? ...parfaitement ?

En 1993, dans un article, je posais le constat ainsi : *Le bilinguisme proposé aux parents n'est pas clair sur ce sujet. Or, la garantie d'un équilibre dans le bilinguisme n'est pas donnée par les professionnels de la surdité et de l'enseignement. Les parents peuvent accepter le bilinguisme, pour autant qu'il soit défini de manière complète et explicite du cadre et des conditions dans lequel il est donné, puis appliqué conformément à cette définition. Le bilinguisme ne doit pas être un mot-clé indéfini. Il ne doit pas servir qu'à couvrir le sacrifice éducatif d'une génération d'enfants déficients auditifs, qui, une fois adultes, seraient pratiquement muets et illettrés, mais pratiqueraient la LS en maîtres.* C'était certes rude pour les professionnels qui se sont sentis quelque peu agressés, et pour les sourds qui défendent leur LS. Dur peut-être... mais justifié : c'était après avoir constaté le niveau, toujours fort bas, des jeunes sourds qui sortaient des écoles spécialisées.

Catherine Hage, Docteur en Sciences psychologiques et logopédiste du centre « Comprendre et Parler » de Bruxelles, s'intéresse à la problématique de l'enfant sourd qui doit acquérir une langue orale. Les 202 sujets testés par son équipe ont comme conditions de sélection, d'être sourds prélinguaux – soit avant 2 ans –, des parents qui s'impli-

quent activement et qui sont convaincus du bien-fondé de leur choix quant à la méthode pratiquée. Ce point est particulièrement important, car des parents convaincus sont plus efficaces que les professionnels les meilleurs et les mieux intentionnés. On peut, en passant, s'étonner que les professionnels eux-mêmes n'en fassent pas plus pour motiver et engager les parents dans le processus d'éducation des enfants sourds...

Elle classe ensuite les élèves selon les méthodes : LS exclusive, LS avec oralisme, oralisme seul et finalement oralisme-LPC. Pour les 4 types de tests, portant sur l'habileté syntaxique, les résultats sortent toujours dans cet ordre, du plus faible au meilleur¹¹⁹.

L'éducation que Robin a eue donne évidemment un élément de réponse. Même si elle n'est pas transposable telle quelle sur tout autre enfant sourd, il n'en demeure pas moins qu'elle aboutit à lui donner une autonomie élevée, comparable en tout point à celle d'un entendant. Ces résultats encourageants ont été obtenus par une chronologie de techniques et leur dosage – expérimental certes – fort heureusement bien ciblé. La communication a été établie au départ en FS, mais toujours accompagné d'oral. Presque simultanément, nous avons introduit le LPC avec l'aide des signes. Au fur et à mesure de l'accroissement de la compréhension du code par Robin, les signes laissent la place au LPC. En parallèle, grâce à la logopédie, Robin a parlé de plus en plus couramment et s'est exprimé en recourant à la parole. Finalement, nous avons abandonné les signes au profit du LPC.

Signes, mots, codes

Lors de cette transition, Robin était un bon sujet d'observation pour juger de l'influence respective des deux méthodes.

Or, chaque fois qu'il répétait ou suivait une histoire, si elle était appuyée par des signes, il se contentait de les reproduire. Tandis qu'avec

¹¹⁹ ALPC – *Liaison* N° 37, novembre 1995.

l'apport de l'oral et du LPC, il regardait sur le livre un élément, regardait ensuite les lèvres du locuteur, puis répétait le mot. L'observation d'un sujet comme Robin, dont on pourrait supposer une préemption innée pour l'oral, peut fausser le résultat ; c'est pourquoi j'aimerais également présenter une constatation pratique, faite avec les jumeaux, chez qui on ne peut pas soupçonner la moindre tendance oraliste innée.

Lorsque les jumeaux s'exprimaient, ils plaçaient un mot par-ci, un mot par-là dans une tentative de parole pour appuyer leurs signes, plus encore si l'on fronçait les sourcils en signe de difficulté de compréhension. Une fois, Frédéric voulut me dire : « je m'en fous ! », mais il le dit mal, et c'est surtout par le signe, se frotter le menton par deux fois avec le revers de la main, projeté en avant, que je saisis ce qu'il voulut dire. Comme les sourds ont autant que nous autres entendants le droit d'être impolis, et que cette expression l'intéressait, je la lui codai en LPC, comme je l'eus fait pour Robin.

– Je... m'en... fous !

Avec trois syllabes bien détachées. Après quelques essais, il arriva à dire quelque chose qui ressembla à « eu... maan.. pou ! », ce qui fut, en une minute de logopédie improvisée, une correction appréciable.

Ainsi, au travers d'expériences pratiques multiples et de constatations répétées, il m'apparaît avec certitude que l'utilisation trop exclusive et dans tous les domaines, notamment en logopédie, de LS ou même de FS défavorise la parole. Ou, plus indirectement, elle n'apporte aucun terreau fertile à la parole, elle l'évacue par son omniprésence à la fois dans le temps et dans la communication. La LS est certes un moyen de communication complet, mais elle est non moins totalement étrangère à toute forme d'oral. Et finalement, d'écrivit.

Ne pas parler, est-ce grave ? Pour les partisans de la LS : pas du tout, puisque apprendre à parler à un sourd est inutile : il parle très bien en LS, qui est sa langue dédiée. Pour des parents d'un petit enfant, pleins d'idéaux, c'est souvent une catastrophe, car leur enfant ne leur ressemblera pas, et se situera hors de leur conception de la vie et de l'éducation. Voilà un antagonisme bien difficile à régler.

Parler ou ne pas parler

Telle est la question. L'erreur la plus dramatique est de couper l'enfant d'une communication, quelle qu'elle soit. Le cas le plus souvent cité est vis-à-vis de la LS, dans l'espoir que l'enfant sevré de signes, se mette à parler. Tout au long de son plaidoyer en faveur de la LS¹²⁰, Harlan Lane décrit parfaitement les erreurs éducatives qui ont été commises dans ce sens. Il faut à tout prix se garder de vouloir forcer quoi que ce soit du penchant naturel de l'enfant. Si son comportement est très visuel et qu'il apprécie les signes pour s'exprimer, il est non seulement faux, mais vain et destructeur de vouloir les supprimer. Sinon, c'est une réplique miniature et personnelle du congrès de Milan, maudit par les sourds que l'on inflige à cet enfant. Alors, est-ce possible d'apprendre à parler à un enfant sourd profond de naissance ?

L'accent sourd

On peut se demander si, mis à part pour faire plaisir aux parents et à l'entourage entendant, faire parler un enfant sourd a un sens. Évidemment, « faire plaisir aux parents » est déjà bien suspect : sont évoqués tout de suite la maman qui veut que sa fille soit mannequin, les parents d'enfants sportifs décidés à en faire des champions, ou les géniteurs d'un petit chanteur en qui ils voient une vedette à l'affiche.

Les miracles n'ont lieu que dans la Bible. Comme tous les sourds profonds, Alfredo ne fit aucun progrès dans l'exercice de sa voix. Ne percevant aucun son, les timides tentatives verbales qu'il parvenait à esquisser ne lui étaient d'aucun secours dans la communication avec son entourage. Pire : il remarquait que les entendants se détour-

¹²⁰ In *Quand l'esprit entend*.

*naient de lui à chacun de ses coassements. Sur leurs visages, il ne lisait que l'expression d'un malaise, voire d'un dégoût*¹²¹.

*Lorsque j'essayais de reproduire comme un petit singe leurs mimiques, ce n'était toujours pas des mots, mais des lettres visuelles*¹²².

Le sourd parle avec des déformations plus ou moins importantes, selon qu'il ne contrôle pas bien les positions simultanées de sa langue, du voile, des lèvres, de la mâchoire et de la pression pulmonaire. Grâce à des prothèses bien adaptées qui leur procurent une audition partielle, une bonne part des sourds de degré moyen à sévère parlent fort bien et sont compréhensibles par une large part de la population. Même si l'exercice est plus difficile avec un sourd profond, par le fait que la parole humaine contient beaucoup de composantes redondantes, avec une écoute entraînée et attentive, on arrive facilement à le comprendre.

L'entourage du sourd le comprend très bien, les connaissances un peu moins, la parenté éloignée et les visiteurs occasionnels avec peine. Ce génial connecteur qu'est le cerveau arrive à classer, filtrer, décanter une parole maladroite, pour en restituer les traits, compléter les parties manquantes et nous rendre un message intelligible. En bref, on s'habitue, on s'y fait.

Sosies sonores

Depuis plusieurs années, Robin n'améliore que peu sa façon de parler mais, surtout, il la consolide et il maintient son acquis. Le dire aussi brièvement est quelque peu faire injure à sa logopédiste et au travail de Robin, mais c'est un constat réaliste, vu les progrès antérieurs pour arriver à un seuil de compréhension. Sa « qualité » de parole est bien plus dépendante de son état de fatigue, de sa volonté plus ou moins affirmée à s'exprimer clairement, voire à ne pas parler

¹²¹ In *La planète des Sourds*, p. 13.

¹²² In *Le cri de la mouette*.

la bouche pleine... Par conséquent, ses progrès sont maintenant plus lents, et sont plus constitués de petites victoires sans cesse à remettre sur le métier, qu'à des bonds considérables ou impressionnants. Mais régulièrement, des amis ou des professeurs nous font cette réflexion : – C'est incroyable, les progrès qu'il a faits depuis la dernière fois ! Il parle beaucoup mieux, on le comprend bien plus facilement !

Après plusieurs réactions dans ce sens, on s'imagine que, étant trop proche, trop journallement en contact avec notre enfant, on ne s'aperçoit plus de la somme de petits changements qu'apporte chaque jour qui passe. Ainsi que des grands-parents voyant leurs petits enfants de cas en cas, ne peuvent s'empêcher de s'exprimer ainsi :

– Il a grandi, ce petit, depuis la dernière fois !

Bien que les parents ne le voient pas croître, chaque dixième de millimètre étant trop infime pour être remarqué d'un jour à l'autre, il a grandi, même considérablement. Le fait ne peut être confirmé que par un observateur qui prend des mesures espacées dans le temps et en constate d'autant plus la différence.

Or, dans le cas qui nous occupe, une théorie similaire peut être mise en avant, qui expliquerait ces réactions. Ce n'est cependant pas la production de parole de Robin, mais bien la capacité d'écoute de nos visiteurs qui a fait la plus spectaculaire avancée. La compréhension est devenue meilleure, le canal de communication s'est amélioré, il n'y a pas à en douter. L'émetteur n'a pas changé, le récepteur s'est affiné. Par quel mécanisme ?

Lors de la première rencontre avec les visiteurs occasionnels, quand Robin s'exprimait, nous avons dû répéter son propos ; ils avaient un peu froncé les sourcils en cherchant ce qu'il voulait bien dire. À la seconde rencontre, même des mois plus tard, leur cerveau s'est habitué à restituer des syllabes manquantes, à redresser des plosives, à substituer d'autres traits sonores... finalement, ces visiteurs se trouvent étonnés de n'avoir qu'aussi peu d'efforts à fournir pour tout saisir.

Pour illustrer le problème de comprendre un sourd qui parle, voici un relevé de mots entendus et du mot *réel* : foot (ball) – vote ; pépé

– *bébé*; baiser des druides – *pêcher des truites*; pou – *bout*; mineux – *milieu*; pas frais – *pas vrai*; toucher – *doucher*; bandits – ou – petits – *Pandi* (le nom d'une peluche) Manon – *moineaux*; crétin – *Greta* (la pauvre !); goulu – *couler*; foi – *fouet*; pédalo – *pantalon*; ton fils – *d'office*; golfeur – *colvert*.

Si les sourds ont de la difficulté à lire sur les lèvres due aux sosies labiaux, les entendants ont le problème des « sosies sonores » qui sont le fait de la prononciation particulière du sourd. Et chaque sourd à son propre style, sa façon de prononcer. Elle demande à l'oreille (mais surtout au cerveau !) de ses interlocuteurs filtrage, correction et compensation de la prononciation défectueuse.

Toujours est-il que le sourd, s'il a intérêt à pouvoir s'exprimer en parlant, doit avoir les moyens de le faire. La logopédiste la plus douée soit-elle, n'arrive pas à entraîner un sourd à parler, s'il n'a pas, au fond de lui, le désir intense de le faire, et une connaissance suffisante de la langue qu'il veut utiliser de manière sonore.

Accent

Les gens ont un accent. Les Vaudois, les Valaisans, les Fribourgeois, les gens du Midi, les Alsaciens, les Canadiens, les Africains. Nous n'entendons pas notre propre accent. Mais il situe certainement le locuteur. Sur 606 personnes interrogées en Romandie par Pascal Singy, à la question « Peut-on reconnaître un Vaudois quand il parle ? » 97% répondent par l'affirmative !

Les sourds ont donc aussi un accent. Plus ou moins prononcé. Il est atypique, il ne ressemble à rien d'autre de connu. Si vous avez eu l'occasion d'entendre des sourds s'exprimer oralement, vous vous souviendrez de cette tonalité particulière, et indépendamment de la langue dans laquelle elle est rendue. On la reconnaît, comme on reconnaît de la voix passée à l'envers, quand la bande magnétique est retournée, avec des aspirations bizarres et des sons avalés, presque impossibles à contrefaire.

Arrivée en fin de vie, l'arrière-grand-mère de Robin était égarée, perdue. Perdue aussi dans les branches de son arbre généalogique, mélangeant sa fille et sa petite-fille. Quant à la quatrième génération... Lors d'une visite dans l'établissement dans lequel elle était soignée, Robin qui nous accompagnait s'est mis à parler avec son bon volume sonore habituel. Or, l'aïeule dont la vue avait beaucoup faibli, qui devait faire un effort pour reconnaître sa propre fille, s'exclame soudain à la surprise de tous :

– Mais... c'est Robin !

Plus que le nom, c'était la façon de parler et l'accent particulier de Robin qui était imprégné en elle, marquée au plus profond de sa conscience devenue évanescence.

Croyances

Une constante des Sourds militants est de déclarer que les enfants, coupés de contacts d'adultes sourds, pensent qu'ils n'existent pas, ou qu'ils meurent tous en bas âge. Erik Pigani interviewe Emmanuelle Laborit :

– Mis à part vos parents, aviez-vous des relations avec les autres ?

– Non. Même pas avec les sourds, puisque je n'avais encore jamais vu d'adultes sourds. Seulement des enfants. J'étais arrivée à la conclusion que les enfants sourds ne grandissaient jamais, qu'ils mouraient tous comme ça, tout petits... Donc j'allais rester petite. Et puis j'allais « finir ».

Je ne connais aucun sourd qui m'ait fait une déclaration d'expérience personnelle similaire – mais c'est toujours quelqu'un d'autre, une connaissance, un « on dit que... »

Cependant, Robin avait, à trois-quatre ans, une conception bizarre du déroulement de la vie. Il avait peut-être plus d'imagination que Mme Laborit : toujours est-il qu'il supposait que les parents, Monique et moi serions les enfants, tandis que Christelle et lui seraient les parents à leur tour... On le voit, cela n'a pas de relation avec la surdit .

Quand nous lui avons expliqué que la vie n'était pas un ping-pong, mais un processus fini, avec la mort du vivant, il a commencé à chercher des traces pour évaluer la proximité de la tombe. Il a remarqué que les personnes âgées avaient des rides. À partir de là, il dévisageait les vieilles personnes pour savoir si elles allaient mourir dans la minute, ou plus tard. Et quand, pour le faire marcher et m'amuser de ses certitudes hâtives je haussais les sourcils faisant apparaître quelques plis sur mon front, il poussait aussitôt des cris terribles !

Parents, enfants, professionnels

Les relations entre les adultes sourds et les parents d'enfants sourds sont toujours entachées d'un défaut de communication impressionnant. L'impossibilité de se mettre d'accord sur les sujets qui nous touchent est pathétique. Pour donner une idée de ces divergences, en voici l'éclairage, les tenants et aboutissants de quelques thèmes. Ils sont ici caricaturaux et le cloisonnement entre les deux pôles est terrible. Dans la réalité, on ne les trouve pas aussi hermétiques et tranchés, mais ils existent dans toute la gamme des nuances.

Les adultes sourds qui sont nos interlocuteurs, ce sont les Sourds, avec un 's' majuscule. Ils revendiquent une identité, en tant que minorité, défendent leur culture – essentiellement tissée autour de la LS, vecteur incontournable de la «culture sourde». Leur fédération est forte, écoutée par les milieux politiques et sociaux. Elle bénéficie de professionnels à plein temps (sourds et entendants). Ils assurent le secrétariat et une panoplie d'activités tels que des ateliers de LS, des échanges, des cours, des formations complémentaires, des écrivains publics, l'édition d'un mensuel, site Internet...

L'association de parents part en ordre dispersé. Les parents représentent une gamme de sensibilités large, avec autant de différences que les enfants diffèrent entre eux. Leur cause est limitée à obtenir le meilleur environnement pour leurs enfants. Le temps consacré à la vie associative est pris sur leurs loisirs... le poids politique des parents est

forcément plus faible. Cependant, pour aller de l'avant, toute proposition gagne en force si elle est acceptée par les deux parties : représentants sourds et parents. Pour y parvenir, des rencontres permettent de débattre des sujets qui nous touchent. En voici un aperçu.

• **Le port des appareils**

Les parents estiment que l'enfant doit être appareillé aussi tôt que possible pour mettre en valeur les restes auditifs, la fonction d'alerte et pour pouvoir entraîner efficacement le canal audio. L'implant cochléaire est un moyen intéressant dans le cas d'enfants sourds profonds, voire sévères.

Pour les Sourds, le port de prothèses est inutile. La langue du Sourd est la LS, et il ne doit pas subir un oralisme étranger à sa nature, mangeur d'énergie inutile. Il ne faut pas faire d'un sourd un entendant ; de plus, lui mettre des prothèses fait passer le sourd pour un handicapé, ce que la plupart d'entre eux rejettent. Quant à l'implant, c'est de la boucherie ; inacceptable de faire des « expériences » qui ne font que transformer un sourd en une espèce de robot téléguidé.

• **L'intégration scolaire en milieu entendant**

Les parents considèrent que l'intégration donne de meilleurs résultats que l'enseignement spécialisé. Ce dernier ne devrait être réservé qu'aux enfants n'ayant pas d'appétence à l'étude, aux cas de handicaps multiples et requérant des soins individualisés, ou encore à ceux dont les parents ne peuvent pas assurer un soutien fort à la maison. Il est souhaitable que l'enfant sourd reste dans le cercle scolaire avec les autres enfants du village ou du quartier. On évite l'éclatement de la famille.

Dans la conception des Sourds, il est faux d'intégrer les enfants sourds parmi les entendants. Il est nécessaire de tous les regrouper. Ils ne peuvent s'épanouir qu'entourés d'autres Sourds, qui véhiculent leur culture. L'école spécialisée est mieux adaptée : l'enseignement se fait en LS, donc approprié à l'enfant sourd, et si possible par des professeurs sourds. Si le niveau de l'école spéciale est faible, c'est justement

à cause de l'intégration qui en retire les bons éléments et les plonge dans l'isolement. Sans quoi, une université de Sourds pourrait exister également en Europe, et pas seulement en Amérique du Nord comme c'est le cas maintenant à Gallaudet University.

• La culture Sourde

Les parents pensent qu'elle n'est qu'un agrégat autour de la LS et confirme que la communauté des sourds est fermée, c'est le fameux ghetto. Cette culture est inventée au fur et à mesure des circonstances. Elle est brandie chaque fois qu'il s'agit d'augmenter le nombre de membres de la communauté en accaparant les enfants aux parents, à qui on dénie le droit de s'en occuper.

Les Sourds en disent qu'elle est le ciment d'une minorité, dont le vecteur principal est la LS. Elle leur appartient, et est inaliénable. Elle permet à ses membres de se développer au mieux, elle est le fondement de leur communauté.

• L'oralisme et LS

Les parents pensent que l'oralisme, est un passage obligé, une finalité à atteindre. Inutile de s'attarder trop à la LS, il faut connaître le français pour ne pas être enfermé dans un ghetto, être marginalisé. Grâce à la logopédie, l'enfant sourd peut parler et se faire comprendre. Grâce à la lecture labiale, il pourra dans une certaine mesure, comprendre ce qu'on lui dit, et ne pas toujours dépendre d'un interprète en LS. C'est le meilleur moyen d'enlever le second terme de l'expression « sourd-muet ». La LS est un moyen de donner des informations rapidement à un enfant, et ne devrait être utilisée que pour le « décollage » et entre sourds. Elle n'est qu'un des termes du bilinguisme, si on l'applique, alors qu'il n'est même pas défini... Les Sourds adultes n'ont que ce mot à la bouche – ou aux mains, c'est selon : « LS ! », en oubliant tout le reste ! Personne n'a jamais démontré à quoi mène la LS, si ce n'est qu'à mieux fermer le ghetto.

Quant aux Sourds, ils vomissent l'oralisme. C'est une perversion des entendants que de l'appliquer, souvent par des méthodes

autoritaires. La « langue maternelle » des Sourds est la LS, et tout doit être entrepris pour favoriser son accès. Les Sourds n'ont pas la même facilité d'accès que les entendants avec leur langue : dans neuf cas sur dix, leurs parents parlent le français. Il est donc indispensable de mettre leur enfant en contact avec des membres de la communauté, ceci le plus tôt possible afin qu'il baigne précocement dans un environnement de LS.

Dialogue de sourds

À bien des reprises, des contacts ont lieu entre parents et Sourds. À la difficulté inhérente aux différents modes de communication, s'ajoute l'incompréhension « naturelle » qui est induite par nos envies et nos buts différents.

Voici un exemple édifiant d'échanges entre parents et Sourds, pour discuter d'un accompagnement familial qui devait être mis au point en commun. En bref, les parents aimeraient que les personnes qui viennent de découvrir la surdité de leur enfant aient une information large et complète de la surdité et ses implications. La peur des parents est qu'une information unilatérale soit donnée, avec les implications éducatives qui en découlent. Les Sourds aimeraient que les nouveaux parents apprennent tout de suite la LS et l'appliquent avec leur enfant. La peur des Sourds est que l'enfant soit oralisé, intégré, et émarginé de leur communauté. Évidemment, les deux positions sont inconciliables, et les discussions sur ce thème durent depuis des années !

Voici un aperçu éclairant d'une rencontre entre parents et Sourds. Chaque partie, soit l'ASPEDA¹²³ pour les parents, et la FSS¹²⁴ pour les Sourds, a fait ses propositions à l'autre par écrit, pour entamer une discussion sur ce thème et trouver un compromis qui permette d'aller de l'avant, ensemble.

¹²³ Association Suisse de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs.

¹²⁴ Fédération Suisse des Sourds.

Parents : Ils demandent aux représentants des Sourds, de la FSS, ce qu'ils pensent de la proposition de l'ASPEDA, et s'étonnent que les parents ne soient pas représentés par leur document.

Sourds : Ils répondent, par la voix de leur interprète, que ce document est relatif à l'offre que peuvent fournir les sourds, donc qu'il est normal que le document ne contienne pas de référence à l'accompagnement par des parents. Ils ne voient pas précisément la finalité du projet des parents. Le rôle d'information des parents devrait être fait par leur secrétariat et les associations de parents. La prestation proposée par les Sourds est différente, dans le sens où son but n'est ni informatif, ni éducatif.

P : Demandent ce qu'il en est pour les parents qui ne connaissent pas ou ne choisissent pas la LS ?

S : Rien n'est imposé, les parents gardent le libre choix. Simple-ment, ceux qui le désirent peuvent faire appel aux services de la FSS.

P : Il y a un malentendu (!) pour la préparation des projets. Un service d'accompagnement familial doit répondre à toutes questions qui viennent aux parents, en dehors des professionnels. La LS est importante, mais les parents doivent avoir des informations larges et objectives. On doit offrir le bilinguisme dès le berceau. La FSS représente tous les Sourds, sans distinctions : les parents sont d'accord sur le fait que la LS soit la langue naturelle des enfants sourds, mais la FSS doit rester neutre. Les enfants dépendent des parents, la FSS doit donc respecter leurs choix.

S : (Tous en chœur) La FSS veut être ouverte, même si ce n'est pas facile et que des efforts doivent être faits. Lorsque des demandes nous sont faites, nous cherchons à y répondre ou à orienter les personnes qui nous appellent. L'accompagnement familial est une prestation spécifique, et la FSS ne peut ni ne veut s'imposer à une famille.

P : Il faut différencier l'information et l'accompagnement familial, qui n'est pas le rôle du secrétariat de l'ASPEDA. Actuellement, ce rôle est tenu par des parents non formés, et bien sûr à titre bénévole. Est-ce bien la volonté de la FSS d'aller vers un projet commun ?

S: Nous ne sommes pas favorables à deux projets concurrents. Il faut créer une commission avec des représentants de chaque association pour travailler à un projet commun...

P: La proposition est acceptée.

S: Dans votre projet, on utilise la terminologie « déficient auditif ». Nous vous faisons remarquer que les Sourds sont sourds, et non déficients auditifs ou malentendants. Ce terme de « déficient auditif » est vexatoire !

P: Notre association, l'ASPEDA, regroupe également des parents d'enfants malentendants, devenus sourds ou implantés. Il faut bien trouver un terme qui convienne à toutes catégories.

Ainsi vont les échanges. Il y a fort peu d'espoir qu'une solution commune soit trouvée. Si peu même, que chaque association cherchera à mettre au point sa propre formation d'accompagnant parental. Les Sourds ont pratiquement déjà la leur : c'est un complément optionnel à la suite des cours de LS existants. Les parents n'ont pas été associés à cette démarche ; ils n'auraient certainement pas avalé que seuls des gens formés exclusivement à la LS puissent être des informateurs neutres et objectifs. Malgré toutes les garanties que l'on peut poser sur le tapis... De leur côté, les Sourds se méfient. Si les parents s'en mêlent, ils proposeront non seulement la LS, mais aussi l'oralisme, le LPC et l'intégration – ce que les Sourds rejettent plus ou moins explicitement. La seule chose qui les intéresse et les a amenés à la négociation, c'est la perspective d'un accord officiel qui aurait donné à leur projet la respectabilité consensuelle nécessaire. Les parents regroupés dans l'ASPEDA n'accepteront pas que le rôle d'information aux nouveaux *parents* soit le fait exclusif, teinté, limité et intolérant d'un courant de la pensée unique de Sourds obsédés par leur LS. D'autant plus qu'ils tirent de ces négociations l'impression d'être « menés en bateau ». Ils vont également mettre en place leur propre projet.

Ainsi se déroulent ces tentatives de dialogue... Ou plutôt : deux discours ancrés sur des positions incompatibles et inamovibles.

Parents et enfants

Mais pourquoi tant d'incompréhension ? Pourquoi tant d'acharnement à mettre le doigt sur ce qui diffère ? N'y a-t-il pas moyen de mettre un projet sur pied qui tienne compte partiellement des sensibilités de chacun ? Qui mette une dose équilibrée de tout ce qui sert de substrat informationnel, autant que possible rationnel, en un mot : utilisable ? Le manque de communication des deux groupes est pathétique. Et ce n'est certes pas la faute des interprètes qui traduisent les énoncés de chacun.

Une part importante de cette quasi-pathologie m'a été révélée par Laure, la mère d'un jeune homme sourd profond, alors que je m'interrogeais sur ce différend qui apparaît de manière continue entre parents et sourds.

– C'est typiquement le genre d'opposition que l'on peut remarquer entre parents et adolescents !

Passée ma première surprise à la portée de son principe ainsi énoncé, je lui fais remarquer que nos interlocuteurs ne sont plus des enfants depuis longtemps, mais bel et bien des adultes, majeurs, actifs, dont l'âge est en moyenne comparable au nôtre.

– Peut-être, me répond-elle. Mais les enfants restent toujours des enfants. Nous sommes les *parents* d'enfants sourds, et eux ils se sentent toujours au fond d'eux-mêmes dans la situation d'*enfants* !

Les professionnels

Le milieu des professionnels est l'ensemble du corps médical, suivis de près par les logopédistes, les psychomotriciennes ; dans un second temps – celui de la scolarisation de l'enfant sourd – les enseignants spécialisés, les interprètes en LS et les codeuses-interprètes en LPC. Tous forment le troisième pouvoir de la triade, mais les membres du corps médical interviennent chronologiquement les premiers !

En effet, le médecin ORL est médecin avant que nous, parents, l'on se découvre *parents d'enfant sourd*. Ils sont d'une importance primordiale. C'est eux qui vont pendant une quinzaine d'années dispenser une thérapie appropriée à l'enfant, qui vont conseiller les parents et leur indiquer les pistes à suivre.

Comment agissent-ils ? Quelles sont leurs motivations ? Comment se situent-ils entre les parents et le monde des Sourds ? Ils sont pris entre deux feux.

Le médecin

D'abord, il y a leur profession de foi. Guérir, soulager, réparer. Par tous les moyens : mécaniques, chimiques, électroniques, thérapeutiques et psychologiques. Profession de foi confortée par l'omniprésence de la technique toute puissante et son progrès sur tous les fronts. Pendant une centaine d'années, cette confiance dans la technique qui croissait sans cesse en puissance a dirigé le comportement des professionnels. Curieusement, à la fin du XIX^e siècle, l'état objectif de la science ne proposait rien de bien concret pour les sourds. Mais c'était dans l'air du temps. Si la solution n'était pas à disposition maintenant, elle le serait plus tard.

Le simple respect des minorités n'était pas, lui, dans l'air du temps. Le nationalisme était à l'honneur et ses corollaires : le territoire (coloniser !) et la langue (imposer !) étaient mis en priorité. Pour les Européens, leur culture était la base à offrir, souvent sous une forme violente et contraignante aux indigènes africains, avant de s'intéresser à leurs propres richesses. Dans ces conditions, il est peu surprenant que la LS ait été écartée par les professionnels comme aide à une thérapie applicable aux sourds. Un peu comme le jardinier qui, en taillant certaines branches permet le renforcement et le développement harmonieux de l'arbre, les professionnels ont imaginé qu'en supprimant la LS, les sourds seraient contraints de se développer selon la langue parlée, la LP, seule nécessaire et suffisante permettant le rayonnement de l'individu.

Les parents, dans leur grande majorité, ne mettent absolument pas en doute l'avis des professionnels. Si ces derniers le disent, c'est ainsi que cela doit se passer. Informés par ce seul canal, ils ne peuvent qu'adhérer à ce point de vue. Il a souvent été reproché aux parents de vouloir faire de leur enfant sourd un « entendant » ; c'est probablement vrai. À la prise de conscience que notre enfant est sourd, nous ne pensons trop souvent qu'à nous, en tant que norme. Mais les professionnels portent encore et toujours une lourde responsabilité dans l'information qu'ils délivrent, la manière dont ils la donnent et comment ils l'étaient par des études.

Association de parents

Dans les années 1970, les parents se regroupent en associations, se mettent à échanger leurs expériences. De nouveaux courants secouent le monde de la surdité ; ces informations ne restent pas confinées dans le vase clos des professionnels, mais entrent dans les discussions des parents. Il s'agit de savoir si ces courants nouveaux peuvent être profitables pour les enfants, et l'on discute, on s'interroge.

Une association, c'est aussi un contre-pouvoir possible et organisé. Ce n'est plus un parent isolé qui réclame des comptes auprès des professionnels, ou exige que la prise en charge change. C'est un échange nouveau, concerté, coordonné qui se met en place. Le groupe est hétérogène, soit, mais les parents ainsi mis en contact sont animés par le besoin commun et profond d'exiger ce qu'il y a de mieux pour les enfants, pour *leurs* enfants. Dès lors, ils constituent un groupe de pression ; les professionnels sont obligés de répondre à ces questions légitimes.

Les professionnels doivent reconsidérer leur statut de détenteurs du savoir, réévaluer des positions jusque-là jugées inamovibles. Ils y adhèrent plus ou moins bien. Pour beaucoup d'entre eux, c'est difficile. Ils ont une très haute idée de leur charge... « être professeur de

sourds, c'est quelque chose ! » disait de cette époque M^{me} Chalude, ancienne présidente de l'association française de parents. Certains y parviennent, d'autres pas. À Genève, le milieu professionnel spécialisé instaure un virage à la fois novateur, avec l'introduction de la LS à l'école pour sourds en vue d'instaurer le bilinguisme, et une attitude rétrograde qui consiste à couper toute discussion avec les parents et ignorer les résultats obtenus grâce au LPC. Le résultat est un schisme avant l'heure : des parents n'acceptant pas ces méthodes cavalières se rebiffent et s'opposent à cet ordre. À Lausanne, on investit surtout... dans un bâtiment démesuré ! Quant à la méthode, l'école spéciale hésite, louvoie et « attend pour voir ». À Fribourg, on s'interroge avant de changer quoi que ce soit.

Association de sourds

On le voit, l'attitude des professionnels est très variable avec les méthodes et avec les parents. Une petite dizaine d'années plus tard, ce sont les Sourds qui forment leur association, la FSS-RR¹²⁵. Elle reprend en main une association qui était tenue auparavant par des entendants, avec un sourd « alibi » au comité. La FSS-RR possède un secrétariat et des employés à plein temps. Elle organise des cours de LS, payants¹²⁶, ce qui permet aux Sourds d'utiliser et de rentabiliser leur savoir. L'association possède un journal mensuel, dispose de locaux pour des activités culturelles. Son poids est indéniable, et sa « voix » se fait entendre.

Dès lors, une majorité de professionnels se conforment à la pression la plus influente, d'autant plus qu'ils se sentent moralement interpellés. Un enseignant en classe spéciale a la charge d'enfants sourds, qui, devenus adultes, feront partie de la communauté. Les parents changeront, les Sourds se rappelleront.

¹²⁵ Fédération Suisse des Sourds, Région Romande.

¹²⁶ Au départ, gratuit pour les parents dont l'enfant est à l'ECES, puis payant.

Ces derniers affirment leur pouvoir nouveau avec sûreté. LS, culture, formation, Gallaudet, Université... C'est la voix de la raison. Une demande de reconnaissance de la LS¹²⁷ comme 5^e langue nationale est déposée en 1993 au niveau fédéral.

La voix du plus fort est toujours la meilleure.

¹²⁷ Il n'est pas précisé s'il faut considérer les deux LS : allemande et française.



Logopédie

Qui est la logopédiste ?

La formation de logopédiste en Suisse Romande se dispense dans deux filières distinctes, soit les Universités de Genève et de Neuchâtel. Le terme de logopédiste ou orthophoniste désigne la même profession. À Genève, c'est un cours de logopédie de quatre semestres et une année de stage, pour des étudiants qui ont une demi-licence en psychologie d'une des universités romandes, et qui réussissent un examen d'aptitude. À Neuchâtel, ce sont des personnes licenciées de la Faculté des lettres qui seront orthophonistes, après quatre ans de cours, d'études et de stages.

La formation de logopédiste – ou orthophoniste – n'est pas spécifique à l'enfant sourd, qui a tellement besoin de mettre au point sa communication. Parmi les clients des logopédistes, il y a de nombreux enfants qui nécessitent un traitement. C'est principalement dû à leur élocution perturbée (zézaiement, bégaiement), ou à leurs difficultés de lecture et d'écriture. Ces enfants sont donc généralement dépistés en milieu scolaire, et la logopédiste chargée du traitement s'occupe souvent de ce genre de cas, soit dans le cadre d'un centre logopédique, soit dans le cadre d'un groupement scolaire.

Une – ou ‘un’, mais c’est tellement plus rare¹²⁸ – logopédiste à laquelle on envisage de confier un enfant sourd doit avoir nécessairement complété sa formation auprès d’une collègue expérimentée dans le domaine de la surdité, ou auprès d’un centre spécialisé : la surdité est vraiment un domaine à part. En principe, les parents d’un enfant nécessitant un tel traitement n’ont pas de souci à se faire à ce sujet, car c’est forcément dans un centre compétent que l’enfant sera dépisté, ou du moins testé audiologiquement, et sa prise en charge sera orientée vers le personnel de ce centre.

Plus que les méthodes, bien plus que les instruments techniques, c’est par son intelligence et son cœur que la personne à laquelle l’enfant sera confié va influencer positivement ce traitement ; la concordance avec les parents comptera pour beaucoup, avec leurs souhaits, avec leurs objectifs. Les parents doivent être attentifs en ce qui concerne l’aspect macroscopique (soit les résultats globaux). Avec le temps, il peut apparaître un danger de laisser s’installer un train-train routinier ou une baisse des objectifs.

Prise en charge d’enfants sourds profonds

Avec les tout-petits, âgés de 1-2 ans, la communication peut être établie en FS ; c’est un bon choix de départ qui permet à l’enfant d’entrer dans une communication tant de perception que de production. Avec l’implant ou des enfants très attentifs, un démarrage en oral+LPC est envisageable. Il ne faut pas s’attendre à des progrès fulgurants de l’enfant dès les premières périodes de logopédie ; l’enfant doit « digérer » le port d’appareil, des déplacements pas forcément agréables, des séances de tests audiométriques... Dans cette phase, lui

¹²⁸ *Un* logopédiste est un peu plus favorable dans la rééducation, car la voix d’un homme est plus grave d’une octave que celle d’une femme. Elle est donc mieux perçue par la majorité des sourds, car ils ont fréquemment des restes auditifs dans les graves.

permettre de recevoir une base en signes introduisant un dialogue le rassure et le recentre. L'enfant pourra rapidement s'exprimer, ce qui est plus risqué à réaliser par une éducation oraliste seule. À l'école intégrée de Bruxelles, par exemple, la communication avec les tout-petits est basée sur le FCSC – le Français Complet Signé et Codé, où les signes sont iconiques¹²⁹, et les mots prononcés le sont en LPC.

Dès le départ de la prise en charge, dans les temps consacrés à l'écoute, l'introduction des clés de LPC est souhaitable. Ceci est possible dès la découverte de la surdité. Même un bébé est capable de s'imprégner de code aussitôt qu'on lui parle. Dès qu'on passe à la production/correction de sons, c'est une nécessité absolue. À cette phase, lorsqu'il sera en mesure de produire des sons, le petit appréciera les clés qu'on lui codera et les mémorisera. Pour qu'il en ressente la nécessité, il faut que l'enfant remarque une unité de prise en charge autour de lui. Cela implique que les parents doivent se mettre à coder, et ne pas attendre passivement des prouesses par les 2 ou 3 périodes hebdomadaires de logopédie que suit l'enfant !

L'importance du départ

Ces deux paragraphes, fort courts dans tout le message que cet ouvrage est censé apporter en éclairage sur la surdité, sont un point essentiel de ma démarche. L'importance fondamentale du départ en est résumée. Si elle est bien comprise, j'ai l'espoir que les égarements, compréhensibles par le passé, scandaleux au présent, ne vont plus condamner des enfants sourds à un futur sombre et un développement embryonnaire. Qui est malheureusement le lot de bien trop d'entre eux...

Quand j'ai abordé le thème de la logopédie des jumeaux, je m'étais étonné de l'activité des logopédistes se contentant de les aider seulement à faire leurs leçons, délaissant le travail logopédique proprement dit.

¹²⁹ Le signe représente l'objet ou l'action.

Cependant, à leur décharge, on relèvera qu'elles pouvaient vraiment avoir l'impression de travailler dans le vide. Avec l'aide du LPC, elles auraient très certainement eu la satisfaction de voir leurs efforts (du moins partiellement) payés en retour. En lieu et place, elles n'auront eu que le constat désespérant... d'un tonneau des Danaïdes logopédique.

Pratiquer le LPC en logopédie est hautement gratifiant. L'enfant va mémoriser des sons sous cette forme visuelle. Il va les reproduire plus facilement, sachant desquels il s'agit. Toutefois, ce choix et cette aide ne peuvent être valables durablement et prendre tout leur effet que si les parents codent à la maison. Parlent à leur enfant. Le mettent dans un bain de langage. En fait, la logopédiste ne doit pas garder le LPC pour elle, mais vivement encourager les parents à le pratiquer toujours, tout le temps et constamment. C'est dans la vie de tous les jours que, comme un autre enfant, le petit sourd va s'imprégner du langage et l'intégrer.

L'enjeu ? C'est sa parole et son langage.

Les rôles de la logopédiste

La logopédiste a un rôle clé. Tellement « clé », d'ailleurs, qu'elle peut être la cible de bien des critiques, parfois compréhensibles, mais pas forcément justifiées de la part des parents qui souhaitent toujours le meilleur pour leur enfant... et qui ont peut-être trop misé sur le traitement logopédique. La logopédiste n'est pas la fée qui, d'un coup de baguette magique, va redonner la parole à l'enfant sourd. Mais elle peut certainement contribuer à rendre la communication possible. Cette communication en création va redonner aux parents leur rôle de parents. Ils peuvent reprendre une voie éducative, par opposition à poursuivre comme seules activités, de répondre aux besoins primaires de l'enfant et de lui servir de gardien.

Si les parents n'ont jamais appris à être parents, mais le deviennent par autoformation, que dire des parents d'enfants sourds ? Ils ne manqueront pas d'interroger la logopédiste pour prendre des décisions :

elle tiendra dans ce cas un important rôle de « guidance parentale ». Pour dédramatiser ce qu'ils vivent et leur faire accepter cette situation, la logopédiste doit aussi puiser des trésors dans ses ressources en psychologie.

Controverse logopédique

Des critiques envers les logopédistes proviennent également du monde des Sourds, qui mettent dans le sac « invention des entendants pour normaliser les sourds » en vrac, oralisme et logopédie. Un peu trop vite et, surtout, en méconnaissance de cause. Une telle critique, venant de sourds qui ont subi l'oralisme, n'est pas très étonnante. Ce qui l'est plus, c'est qu'un courant de logopédistes puissent aller dans ce sens et saborder à ce point leur métier – et leurs clients, les enfants sourds.

Par exemple, on peut lire un article de la part d'une logopédiste qui explique son métier, dans le mensuel « Sourd Aujourd'hui ». Sous le titre « Logopédie, est-ce synonyme d'oralisme ? », elle explique la prise en charge, dans le cadre d'une « équipe pluridisciplinaire ». Elle veut surtout montrer au sourds que sa logopédie utilise la LS, leur LS :

Comment un enfant sourd peut-il communiquer avec son entourage ? Par l'oral comme tout autre enfant entendant ? Non ! Le petit enfant sourd ne peut pas développer le langage oral, car il n'entend pas.

Qu'utiliser alors avec le petit sourd ? Le LPC (langage parlé complété) ? Non ! Le LPC est un code, ce n'est pas une langue, ce n'est pas un moyen de communication. Le LPC est une aide à la lecture labiale, il n'est en aucun cas un moyen de communication avec les petits. Le LPC est utile en tant qu'aide à l'acquisition de l'écrit et de l'oral dans le cadre de la logopédie, et si je l'utilise avec des enfants, c'est seulement dans ce but, avec des enfants ayant déjà acquis le langage ; je l'utilise alors comme aide à l'oral pour différencier des sosies labiaux (sons qui se prononcent exactement de la même manière sur les lèvres) ; c'est tout.

Alors, quels moyens utiliser pour communiquer avec l'enfant sourd ?

La langue naturelle de tout sourd, la Langue des signes (LSF), langue visuelle qui est une langue à part entière. C'est une langue adaptée aux besoins des sourds. Son utilisation auprès d'enfants sourds leur permettra d'accéder à la communication.

Quel est donc mon rôle pour le développement de la communication ? Je ne suis pas la personne qui va donner la LSF au petit sourd (rôle de l'adulte sourd), comme je ne suis en aucun cas la personne qui donnerait le français à un petit entendant ayant des problèmes de communication ! Je vais travailler sur le développement de la communication (tour de parole, attention visuelle, etc.) avec les parents et l'enfant, et non sur la langue en soi.

Cet article montre plusieurs aspects d'un courant de prise en charge sévissant fortement dans les années 1985-2000 dans plusieurs institutions spécialisées. La stratégie du traitement n'est pas à mettre en cause et va dans le sens de la proposition que je viens de développer : il est judicieux de commencer par une base en LS. Mais la dérive est, dans l'article, en lettres grasses : « ...*Le LPC est un code, ce n'est pas une langue, ce n'est pas un moyen de communication.* » Voilà l'assertion fautive. C'est un lieu commun, pour une catégorie de Sourds militants, de répéter cette phrase urbi et orbi : elle montre que la LS est une langue, le LPC en aucune façon. À mon avis, ceci fait partie de la controverse LS/LPC. Soit, le LPC n'est pas une langue. Mais le français, oui ! l'allemand, oui ! l'anglais, oui !

Est-ce que le LPC n'est pas un moyen de communication ? Si la lecture labiale donne 30% du message, le LPC donne le 70% complémentaire¹³⁰, pour donner une communication claire et complète. Quelques lignes plus loin, on remarque le dérapage logopédique sur ce sujet à propos du LPC : « ... *si je l'utilise* ». Il ne fait aucun doute

¹³⁰ À la question : est-il plus facile de reconnaître la parole en labial seul, ou en LPC seul (on ne fait que coder, la bouche reste fermée) ? Robin m'a clairement indiqué la seconde proposition.

qu'avec certains enfants, on va passer des années en logopédie sans utilisation du LPC, qui est pourtant la seule méthode efficace connue à ce jour pour l'apprentissage de la langue parlée.

De plus, on remarque l'utilisation restrictive et éventuelle du LPC : « *Si je l'utilise avec des enfants, c'est seulement dans ce but, avec des enfants ayant déjà acquis le langage.* » Bien sûr, du langage parlé. Mais sans permettre un bain de langage avec l'entourage et la logopédiste, comment le petit sourd pourrait-il bien l'acquérir ? Sans mettre en avant une utilisation large, poussée et constante du code ?

Dans cette prise en charge déviante, mais qui ne dit pas son nom, l'inversion des priorités apparaît clairement ici : « *Le LPC est utile en tant qu'aide à l'acquisition de l'écrit et de l'oral.* » Là également, ce genre d'assertion est issu d'un courant qui veut croire à l'utopie suivante : les sourds ont comme langue maternelle la LS, et n'apprennent que le français écrit. Malheureusement pour les gens qui pensent et appliquent cela, dans la chronologie de l'apprentissage, tous les enfants apprennent la langue avant de l'écrire : il faut donc connaître le français *avant* de pouvoir le lire, et a fortiori, de l'écrire.

La minimalisation systématique de l'importance du code LPC et son utilisation restrictive dans la prise en charge conduit à la persistance de plusieurs croyances erronées :

C'est risquer la confusion avec les signes de la LS : *faux*, un petit de 2 ans fait parfaitement la différence...

C'est un outil de professionnel : *faux*, c'est le plus bel outil de parents...

Le LPC est utile pour apprendre à écrire : *faux*, il permet d'apprendre *d'abord* le français puis de l'écrire.

Ironie des temps. Auparavant, on mettait en garde contre l'utilisation de la LS : maintenant, on le fait pour le LPC en disant à des parents, jugés trop curieux, que c'est un « outil de professionnels » ! À nouveau, la réalité des faits montre que le LPC est un outil de parents, importé par des parents, enseigné par des parents, utilisé par des parents.

Faiblesses du LPC ?

Après avoir présenté positivement le LPC dans l'éducation d'un enfant sourd, démontré que son rôle dans une prise en charge principalement oraliste était gratifiant et source de succès, affirmé que le code était simple et facile à apprendre, faut-il croire sans réserve qu'il mène à un succès garanti ? Qu'il reste simplement tenu encore trop dans l'ombre par une coterie désireuse de défendre ses intérêts ou ses relations ambiguës avec les sourds militants ?

Certainement pas ! Certaines critiques ont été émises à l'encontre du LPC, nous devons objectivement les passer en revue et y répondre.

• La parole hachée

Le LPC donne une parole hachée.

C'est une remarque que j'ai entendue de la part de logopédistes, qui affirmaient que la parole de l'enfant sourd était saccadée, syllabée, à cause de l'utilisation du LPC. Elle ne résiste pas à une première analyse : mieux vaut-il avoir un enfant qui produit une parole hachée, ou qui vienne renforcer la cohorte silencieuse des sourds-*muets* ? Incapable de s'exprimer autrement qu'en LS ? Pour ma part, le choix est vite fait. De plus, si un enfant de 4 ans n'a pas encore une mélodie de parole agréable, il aura bien le temps d'y travailler par la suite.

• L'expression de l'enfant

Le LPC précoce empêche l'enfant de s'exprimer.

Il est vrai qu'avec le LPC, l'enfant peut recevoir et décoder assez rapidement la parole de ses parents. Mais, dans un premier temps, il n'arrive pas à s'exprimer lui-même : il y a toujours un décalage entre recevoir une langue et l'utiliser pour s'exprimer. Ce peut être une source de frustrations non négligeable. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle *je préconise de ne pas hésiter à amorcer une communication combinée LS et oralisme-LPC*. Avec la LS, l'enfant arrive sans délai à comprendre les signes qui sont à sa portée et à s'exprimer en les utilisant. Son appétence à la communication en sera aiguisée.

Une autre vision, plus poétique de cette nécessité, a été contée par une psychotérapeute belge, dont l'enfant est sourd. Elle constate que la source « musicale » du langage passe par le signe, tandis que la signification passe par le français et le LPC. Elle l'exprime ainsi : *La LS est la musique pour l'enfant sourd. Le LPC, c'est le solfège. Attention au solfège académique qui conduirait au dégoût de la musique !*

• Pur LPC

Certains parents ont fait l'impasse sur ce démarrage en LS, et ont démarré directement en LPC. Non pas par ignorance ou envie de brûler les étapes à suivre pour un développement harmonieux de l'enfant, mais souvent choqués par le militantisme véhiculé autour de l'usage de la LS, ou troublés par les faibles performances scolaires de jeunes sourds ; ou encore simplement en désaccord avec la culture sourde, trop étrangère à leurs fondements.

Sophie fait partie d'une grande famille : sept enfants ! Elle est la cinquième, sourde très profonde : petite, elle ne porte quasi pas ses prothèses auditives. Seules les fréquences aigues lui sont perceptibles. Dès le dépistage de sa surdité et informés de l'existence de cette méthode, les parents choisissent le LPC. Toute la famille se met à coder. Sophie comprend rapidement le français grâce au LPC. Mais quand elle veut s'exprimer, elle... code en muet. Jusqu'à ce que son traitement logopédique puisse lui permettre d'oraliser, comment comprendre ce qu'elle dit, et sans la décourager dans cette communication à sens unique ?

Marie-Stella, sa petite sœur (la sixième) de deux ans sa cadette, non seulement code parfaitement – Robin, qui l'a vue à l'œuvre lors d'une réunion entre familles, lui décerne le diplôme de codeuse-interprète sans réserve –, mais réussit également ce tour de force de parfaitement décoder. On peut donc lui coder sans mettre de voix, comme si elle était sourde, et elle comprend parfaitement. Les parents découvrent alors qu'elle comprend très bien Sophie, pour qui elle sert d'interprète lorsque c'est trop ardu pour l'entourage de comprendre ce qu'elle dit. Ainsi, malgré l'absence de langue de signes, Sophie n'est pas trop gênée.

• La difficulté de coder

Le LPC est plus difficile à apprendre qu'il n'y paraît.

Tous ne sont pas égaux devant l'apprentissage du code. Il ne suffit pas de passer en revue les clés pour être un maître codeur. Une bonne partie du temps de l'apprentissage consiste uniquement à mettre en place un automatisme. On ne doit plus réfléchir consciemment aux clés, mais le code doit devenir automatique. Pour y parvenir, à un niveau utilisable, pas de mystère : il faut pratiquer ! Je suis toujours stupéfait de voir que certains parents, d'une année à l'autre, végètent toujours dans le même groupe de niveau moyen et n'arrivent pas à dépasser ce stade. Mais en examinant de près leur façon de s'adresser à leur enfant sourd, je me rends bien compte qu'ils lui parlent normalement sans coder ! Ce n'est pas de cette façon que la fluidité va venir, comme par enchantement. Il faut, tel que pour un instrument de musique, pratiquer pour pouvoir en jouer aisément.

• Les sons d'une autre langue

D'autres ont un handicap supplémentaire : les étrangers. Leur oreille s'est formée aux tonalités de leur langue maternelle ; elle est depuis suffisamment rigide pour que de nouvelles tonalités ne puissent plus être ajoutées. Malgré le fait qu'ils parlent relativement bien le français, ils conservent un accent très prononcé de leur langue maternelle. Ils ne « sentent » pas la différence entre les prononciations de, par exemple, 'é', 'è', 'in' ; dès lors, impossible pour eux de placer une clé précise. Mais ce n'est pas définitif : leur apprentissage est peut-être plus long, mais possible. Par contre, ceux qui maîtrisent bien deux ou trois langues peuvent parfaitement coder dans tous les systèmes de communication pratiqués : ils sont une source intéressante de codeur-interprète pour les sourds qui se lancent dans l'apprentissage d'une langue !

• Codage de l'élite

L'usage du LPC l'est surtout par une classe élitaire.

C'est la critique la plus surprenante et difficile à réfuter. Benoît Virole l'exprime ainsi :

*Il nécessite cependant un gros effort de la part des parents, ainsi qu'une capacité de nature métalinguistique qu'un certain nombre de familles ne peuvent acquérir du fait de leur niveau socio-intellectuel, de leurs difficultés linguistiques, ou bien encore de leur appartenance culturelle*¹³¹.

Le LPC est déjà teinté d'ethnocentrisme, serait-il encore élitiste ? Si je considère les personnes qui ont passé par le crible de l'apprentissage du LPC, il y a : ceux qui le savent et le pratiquent, ceux qui pratiquent la LS, ceux qui ne pratiquent rien... puis, les classer selon leur niveau socio-culturel ? C'est bien difficile. Déjà au départ, le choix d'une méthode est influencé par le hasard de contacts avec des gens influents, ainsi que par le degré de surdité de l'enfant qui induit plus ou moins le besoin de coder. Par exemple, avec un enfant sourd sévère ou implanté, ses parents peuvent se contenter d'oralisme pur, d'autres décider de l'aider et lui coder en LPC. Mais finalement, le constat de Benoît Virole est vrai, il montre cette tendance.

Le LPC serait élitaire ? Réservé aux membres d'un club sélect ? Politiquement marqué « caviar » ? La remarque a de quoi surprendre, car au départ, il est ouvert à tous ; son apprentissage est gratuit. Mais elle vise peut-être à côté du problème de base.

Nous avons vu avant dans le chapitre « Les professionnels », que ceux-ci ont pour la prise en charge une position officielle plus ou moins arrêtée, mais induite principalement par les revendications des Sourds militants.

On se pose une question fondamentale : comment les parents ont-ils accès à une information complète ?

Or, lors du dépistage, on leur dit ceci :

– Votre enfant est sourd profond. Il n'entendra jamais, c'est irréversible. Maintenant, il vous faut considérer que son moyen de communication est la LS, qui est la langue maternelle des sourds. Grâce au bilinguisme, il accédera au français écrit, et peut-être, dans une mesure limitée et avec l'aide des prothèses, à la parole.

¹³¹ In *Psychologie de la surdité*, p. 417.

Puis suit la prise en charge. Selon la logopédiste, la jardinière d'enfants, la psychomotricienne, l'information sera un peu développée, plus ou moins complétée. Mais toujours selon la doctrine officielle, prudente et rabat-joie.

S'il est aisé d'entrer dans la filière proposée et se laisser guider, ce n'est que par un effort remarquable que l'on pose les bonnes questions, que l'on se fera une opinion. Cette opinion personnelle doit être suffisante pour se débarrasser de celle induite. Puis il faut s'armer de courage pour demander une réorientation de la prise en charge. Changer d'intervenant. Pour obtenir une prise en charge selon *le souhait des parents*.

Sélection

Or celui qui se rebelle et remet en question les voies balisées, qui ne lui plaisent pas et qui ne sont pas en accord avec sa vision des choses, qui est-il ? Est-ce le brave charbonnier et sa foi, que la présence d'une blouse blanche remplit de respect et rend muet ? Ou est-ce plutôt le cadre, qui doit négocier habilement avec ses fournisseurs et trouver sans cesse de nouvelles solutions pour son entreprise ? Est-ce plutôt la maman employée comme caissière dans une grande surface ou l'enseignante qui a une classe à charge ?... C'est une première sélection. Mais reconnaissons-le, moins induite par le niveau socio-intellectuel du parent que par sa personnalité intrinsèque et par le filtre souvent fort tendancieux de l'information donnée au départ par les professionnels.

La seconde sélection est plus simple. Si une personne pratique un métier manuel, c'est une orientation qui peut aussi dénoter un manque de goût à l'étude ; tandis qu'un intellectuel qui a de plus le goût des langues sera favorisé. Le critère cependant n'est pas si net. Le LPC après tout, ne demande pas de grandes compétences linguistiques : il faut une bonne oreille pour reconnaître les sons. Placer une clé au bon endroit est plutôt physique. L'entraînement du LPC, on le voit,

ressemble beaucoup à un sport ou, encore une fois, à la pratique d'un instrument de musique...

